



**Quimperlé
 Communauté
 Kemperle
 Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 11 février 2021, s'est réuni le 18 février 2021 à 18h00, Espace Benoîte Groult à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

| | |
|-------------------------------|----------------|
| En exercice : | 52 |
| Présents : | 43 |
| Votants : | 51 |
| Secrétaire de séance : | Jacques JULOUX |

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

| | |
|--------------------------|--|
| ARZANO : | Marie-Françoise LE ROCH |
| BANNALEC : | Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Denis BARGUIL, Martine PRIMA |
| BAYE : | - |
| CLOHARS-CARNOËT : | Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA |
| GUILLIGOMARÇ'H : | Alain FOLLIC |
| LE TRÉVOUX : | Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ |
| LOCUNOLÉ : | Corinne COLLET |
| MELLAC : | Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT |
| MOËLAN-SUR-MER : | Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Isabelle MOIGN, Franck BERTHET, Jacques LE DOZE |
| QUERRIEN : | Stéphane CADO, Patricia ECK |
| QUIMPERLÉ : | Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Michel FORGET, Pascale DOUINEAU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Eric SAINTILAN |
| RÉDÉNÉ : | Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER |
| RIEC-SUR-BÉLON : | Sébastien MIOSSEC |
| SAINT-THURIEN : | Michel CHARPENTIER |
| SCAËR : | Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL |
| TRÉMÉVÉN : | Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL |

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Pascal BOZEC (BAYE), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Christelle FENEON (MOELAN), Eric ALAGON (QUIMPERLE), Aude MARSILLE (RIEC), Gilles GENTIL (RIEC), Florence PENCHE (RIEC), Jean-François LE MAT (SCAER)

POUVOIRS :

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Christelle FENEON (MOELAN) a donné pouvoir à Gwenaël HERROUET (MOELAN)
 Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
 Gilles GENTIL (RIEC) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC (RIEC)
 Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Robert RAOUL (SCAER)

DCC2021-032

VIE COURANTE
17- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Subvention Estival d'Automne - Attribution

Par délibération en date du 21 juillet 2020, Quimperlé Communauté a approuvé le dispositif Estival d'Automne, visant à soutenir et prolonger l'activité commerciale et touristique du pays de Quimperlé, secteurs fortement impactés par la crise sanitaire. Dans ce contexte, afin de pouvoir inciter les partenaires associatifs et collectivités locales à maintenir ou mettre en œuvre des actions et activités de loisirs sur la période du 20 août au 31 octobre 2020, le dispositif Estival d'Automne a été créé.

Dans ce cadre, Quimperlé Communauté a été saisie de 11 dossiers de demandes de subventions. Sur ces 11 dossiers, présentés en Comité de sélection le 10 septembre 2020 :
6 ont fait l'objet d'un refus (ne remplissant pas les conditions d'éligibilité)
5 ont reçu un avis favorable pour l'attribution d'une subvention de Quimperlé Communauté.

Cependant, en raison du contexte sanitaire, seules 2 manifestations ont pu avoir lieu :

L'exposition de photographies Football Américain, organisée par la Mairie du Trévoux en partenariat avec le photographe du Club des Kelted de Quimper, Laurent Granger, Trévoltois. Cette exposition s'est déroulée les samedis 26 septembre et 3 octobre 2020, à la Maison pour Tous et proposait une déambulation dans le bourg du Trévoux.

Le montant des dépenses assurées par la commune du Trévoux, au titre de cette manifestation, est de 263.54 €.

Le comité de sélection, réuni le 10 septembre 2020, a statué sur l'attribution d'une aide à hauteur de 131.77 €.

2ème étape du championnat de Bretagne de parachutisme, organisée par l'Ecole de parachutisme de Scaër-Guiscriff. Cette compétition de parachutisme sportif (précision d'atterrissage) s'est déroulée les 12 et 13 septembre 2020.

Le montant des dépenses assurées par l'Ecole de parachutisme de Scaër-Guiscriff, au titre de cette manifestation, est de 3083.17 €.

Le comité de sélection, réuni le 10 septembre 2020, a statué sur l'attribution d'une aide à hauteur de 500 €.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER l'attribution d'une subvention Estival d'Automne à :

La commune du Trévoux, pour un montant de 131.77 €,

L'Ecole de parachutisme de Scaër-Guiscriff, pour un montant de 500 €.

- AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents et actes afférents à l'attribution de ces aides.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE l'attribution d'une subvention Estival d'Automne à :

La commune du Trévoux, pour un montant de 131.77 €,

L'Ecole de parachutisme de Scaër-Guiscriff, pour un montant de 500 €.

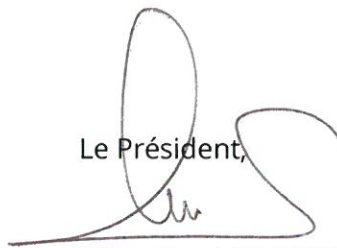
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents et actes afférents à l'attribution de ces aides.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC